



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 octobre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 Septembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 Octobre 1997

**Augmentation du capital social de la SEMIE - Participation de la Ville de
Niort - Calendrier de versement**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Patricia LUCAS

Monsieur Claude PAGES, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Je vous rappelle que dans sa séance du 9 mai 1997 le Conseil Municipal a décidé de transférer la participation de la Ville de NIORT, d'un montant de 2.430.000 F, du capital de la SEM d'Aménagement du Technopole de Noron Venise verte (SEMAT) vers celui de la SEM Immobilière de la Ville de NIORT (SEMIE), en y ajoutant, le cas échéant, l'éventuel produit résultant de la liquidation de la SEMAT. Dans cette participation de 2.430.000 F est incluse la valeur de rachat des 2.000 actions détenues dans le capital de la SEMIE par la Société de Participations Financières et Industrielles (SPAFI, du Groupe Saint Gobain, qui a absorbé la société ROL avec effet au 31 décembre 1996).

Les opérations de liquidation de la SEMAT s'avèrent plus longues à réaliser qu'il était prévu. Le reversement à la Ville de sa participation dans le capital social de la SEMAT en est donc retardé.

Or, le calendrier d'augmentation du capital social de la SEMIE fixe au 3 novembre 1997 la fin des souscriptions et versements de fonds des actionnaires, et au 4 novembre 1997 la constatation de la réalisation de l'augmentation du capital social.

Pour ne pas bloquer le processus, il est nécessaire que la Ville apporte sa participation au capital de la SEMI avant d'avoir reçu le versement de la SEMAT.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- décider de verser la participation de la Ville de NIORT à l'augmentation du capital de la SEMIE avant le 4 novembre 1997, selon le calendrier prévu, avant d'avoir reçu de la SEMAT le versement qui interviendra au terme de sa liquidation.

(M. Bernard BELLEC, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
Le Premier Adjoint

Claude PAGES

[Ordre du jour](#)